

Membres	7
Présent(s)	4
Audio/visioconférence	0
Représenté(s)	3
Quorum	5

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2025

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration),
Madame Chahrazad ALLAM, Madame Suzanne BROLLY, Monsieur
Bernard MATTER

Excusées : Madame Anne BOUCARD (procuration à Monsieur Salah KOUSSA),
Monsieur Antoine BREINING (procuration à Monsieur Bernard MATTER),
Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND (procuration à Monsieur Salah
KOUSSA)

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / secrétaire de séance),
Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur
Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement) et
Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Bureau,
Vu le rapport du Directeur général,
Vu les articles L 421 -1 10° et R 421-3 du Code de la Construction et de l'Habitation,
Délibère,

**B/2025/054 : **Projet de création de deux SCCV d'accession sociale à la propriété
constituée entre OPHEA et Pierres et Territoires Alsace****

Il est décidé :

1. D'approuver le projet de création de deux SCCCV dénommées « Meinau-Provence » et
« HautePierre-Calmette » associant Ophéa et Pierres et Territoires Alsace, ainsi que le projet de
statuts figurant en annexe.
2. D'autoriser l'apport en numéraire à chacune des SCCV de 1 000 € afin de participer à la
constitution du capital social initial de la société, soit 490 parts sociales pour chaque société
civile.
3. Monsieur le Directeur général est autorisé à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme